



Syndicat National des Psychiatres Privés

141, rue de Charenton - 75012 Paris

Téléphone : 01.43.46.25.55 - Télécopie : 01.43.46.25.56

Email : info@afpep-snpp.org
Site Internet : <http://www.afpep-snpp.org>

S.N.P.P

Paris, le 8 avril 2003

49.2003 AB/YF

Responsables C.N.M.S.

Cher(e)s Collègues,

Nous sommes engagés depuis le début de l'année 2002 dans le mouvement de protestation pour la revalorisation des honoraires des médecins spécialistes de secteur I.

De ce fait, nous avons sans cesse relayé les mots d'ordre d'action :

- d'utilisation avec tact mais sans mesure du D.E.,
- de grève de la télétransmission,
- de cessation des vacations,
- de participation aux mouvements locaux.

Nous avons privilégié jusqu'au 10 janvier la négociation conventionnelle où nous étions représentés par la C.S.M.F.

La signature, par cette centrale, du relevé de conclusions réservant une enveloppe ridiculement faible pour la psychiatrie nous est apparue humiliante pour les psychiatres et nous a conduit à quitter la C.S.M.F.

Nous maintenons néanmoins, et plus que jamais, les mots d'ordre d'action sur le terrain et nous partageons pleinement l'analyse que vous faites dans le courrier que vous venez d'adresser au Ministre J.F. Mattei.

Nous prenons acte comme vous de l'opposition volontairement destructrice de Monsieur J.M. Spaëth, et de la capitulation des syndicats signataires.

Nous constatons également qu'un nombre de plus en plus important de psychiatres, au même titre que leurs collègues, sont pris à partie par les Caisses pour utilisation massive du D.E. ou refus de télétransmission. Tous ces éléments amènent à une situation insurrectionnelle attisée par certains directeurs de Caisse (Drôme, Seine-Maritime, Deux-Sèvres, Loire-Atlantique etc.). Parmi ceux-ci, Monsieur Frémont qui vient de prendre cette sanction totalement scandaleuse de déconventionnement pour un an à l'encontre d'un médecin OPH à Chateaubriant, nous impose de réagir massivement.

Nous appelons tous les psychiatres du grand ouest à se déplacer à **Nantes le 17 avril** pour soutenir notre collègue et mettre un terme à toutes les poursuites, en Loire-Atlantique et ailleurs.

Il est bien certain que c'est maintenant dans la rue que nous devons être présents pour faire aboutir nos revendications et imposer les décisions propres à sortir les spécialistes de secteur I du marasme dans lequel ils sont maintenus.

Nous vous adressons la copie des courriers que nous envoyons ce jour aux psychiatres.

Bien cordialement.



Dr Antoine BESSE

Président du S.N.P.P.



Dr Yves FROGER

Secrétaire Général du S.N.P.P.